



Ouagadougou, le 30 JUIL 2024

Communiqué n°2024-10 /MESRSI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement, au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux (CEFORGRIS) de l'Université Joseph KI ZERBO, d'étudiants en Master en *Evaluation et Gestion des Risques et Impacts Sociaux* (EGRIS) au titre de l'année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KJ-ZERBO porte à la connaissance du public qu'il est ouvert, à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Humaines (UFR/SH), au Centre d'Etudes, de Formation et de Recherche en Gestion des Risques Sociaux, un recrutement d'étudiants en première année de **Master en *Evaluation et Gestion des Risques et Impacts Sociaux*** pour l'année universitaire 2024-2025. Le projet CEFORGRIS est un Centre interuniversitaire d'enseignement, de formation professionnelle, de recherche et d'expertise en Gestion des risques sociaux, mis en place par l'Université Joseph Ki-Zerbo en partenariat avec l'Université Thomas SANKARA, avec le soutien financier de la Banque mondiale, dans le cadre du programme Centres d'Excellence Africains pour l'Impact (ACE Impact).

La formation qui dure deux (2) ans, est sanctionnée par le diplôme de Master.

1- Les acquis de la formation

En fin de formation, les apprenants seront capables de :

- maîtriser les fondamentaux en évaluation des risques et impacts sociaux (RIS) ;
- utiliser le cadre juridique, politique et institutionnel de l'évaluation des RIS ;
- maîtriser la typologie des programmes et projets de développement ;
- analyser un système social et économique ;
- maîtriser les outils de l'analyse spatiale et les appliquer dans l'évaluation des RIS ;
- conduire un processus d'évaluation des risques et des impacts sociaux à terme ;
- maîtriser les techniques et les outils de diagnostic et de modélisation des RIS ;
- maîtriser les techniques de rédaction d'un rapport d'étude d'impact environnemental et social ;
- être capable de coordonner la mise en œuvre des programmes et projets de gestion environnementale et sociale ;
- être capable de mobiliser les ressources et les partenaires pour la mise en œuvre d'un programme et projet de gestion environnementale et sociale ;
- être capable de concevoir et de mettre en œuvre un plan de gestion des plaintes ;
- maîtriser l'évaluation et la gestion des impacts sociaux des projets et programmes de développement ;
- maîtriser les processus d'élaboration et de gestion des projets d'expropriation, de réinstallation et de restauration des moyens d'existence ;
- être capable d'identifier et de capitaliser les bonnes pratiques d'évaluation et de gestion des RIS.

2- Public cible

La formation proposée est destinée à plusieurs catégories d'acteurs. Il s'agit entre autres de :

- Consultants en sauvegarde sociale et environnementale ;
- Planificateurs et statisticiens ;
- Gestionnaires de projet ;
- Humanitaires ;
- Gestionnaires des ressources humaines ;
- Responsables en passation des marchés ;
- Spécialistes en évaluation des projets ;
- Agents de l'administration publique (travailleurs sociaux, évaluateurs et agences, etc)
- Collectivités territoriales ;
- Agents de la société civile (ONG et Associations) ;
- Responsables HQSE (Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement) ;
- Ingénieurs préventionnistes.

3- Conditions de candidature

- Pour les étudiants, être titulaire d'au moins la Licence dans les domaines suivants : sociologie, géographie, communication, économie, droit ;
- Pour les professionnels, être titulaire d'au moins une licence dans les disciplines ci-dessus, et disposer d'une expérience professionnelle dans les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les associations de développement, les bureaux d'études, les collectivités territoriales ou l'administration publique.

4- Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour la formation ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme du Baccalauréat ;
- une copie certifiée conforme de l'attestation ou du diplôme de la Licence ;
- les copies certifiées conformes des relevés de notes de la Licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de recommandation écrite par une personne de référence issue du milieu professionnel ou académique ;
- le paiement en ligne des frais de dossier de quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA.

5- Coût de la formation

Les frais d'inscription et de formation au Master sont fixés dans le tableau ci-après :

MASTER 1

Désignation	Étudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Étrangers hors UEMOA
Frais de dossier	15500	15500	15500
Frais d'inscription administrative	16500	51500	252000
Frais de formation	1000000	1000000	1000000
Total à payer	1 032 000	1 067 000	1 267 500

MASTER 2

Désignation	Etudiants nationaux et ressortissants zone UEMOA	Salariés nationaux et ressortissants zone UEMOA	Étrangers hors UEMOA
Frais d'inscription administrative	16500	51500	252000
Frais de formation	750000	750000	750000
Total à payer	765 500	801 500	1 002 000

Possibilité de paiement échelonné :

- Master I : 40% avant le début des cours ; 20% en mars 2025 ; 40% en juin 2025
- Master II : 40% avant le début des cours ; 40% en juin 2026 ; 20% avant la soutenance.

6- Dépôt des dossiers

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés sur la plateforme CAMPUSFASO (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **jeudi 25 juillet au vendredi 20 septembre 2024**. Aucun dossier physique n'est recevable.
- La proclamation des résultats interviendra le lundi 30 septembre 2024.
- Les cours débuteront le lundi 21 octobre 2024.

NB : le nombre de places est limité à 30.

Pour tout renseignement, prendre attache avec :

Dr Jean De Dieu SALAMBERE, +226 70292291, ceforgris@uijz.bf

Dr Seindira MAGNINI, +226 71262826, mseindira@yahoo.fr

Pr Diakarya BARRO, +226 , 70236613, dbarro2@gmail.com

Dr Natéwindé SAWADOGO, +226 78858943, natewinde.sawadogo@yahoo.fr

Site Web : www.cea-ceforgris.org

P/ le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUINA
Maître de conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Diffusion :

- Chargé de communication
- AC
- DAF
- DCMEF
- DAOI
- DSI
- UFR/SH
- CEA-CEFORSIS
- Large diffusion